



La grappe des technologies
propres du Québec

**Propositions dans le cadre des
consultations prébudgétaires 2026-2027
du ministère des Finances du Québec**

Mars 2026



INTRODUCTION

Écotech Québec, la grappe des technologies propres du Québec, souhaite transmettre des propositions dans le cadre des consultations prébudgétaires 2026-2027 afin de contribuer, concrètement, à l'objectif de transition vers une **économie durable, résiliente et qui positionne le Québec comme un acteur de premier plan pour l'avenir grâce à ce secteur porteur**. Ces propositions ont été formulées à la suite de diverses consultations auprès d'acteurs de l'écosystème des technologies propres du Québec.

Les technologies propres contribuent à accroître la productivité et la compétitivité des entreprises et des ministères et organismes qui les adoptent, **en plus d'améliorer leur empreinte environnementale**. En les soutenant, ce sont toutes les entreprises du Québec qui en tirent des bénéfices.

En effet, les technologies propres sont des **innovations** qui offrent des opportunités concrètes pour les entreprises et les organisations qui les adoptent, afin d'améliorer l'efficacité de leurs opérations. De nombreux exemples, appuyés par **des retombées quantifiées**, sont présentés sur les plateformes d'Écotech Québec, notamment les fiches sectorielles [Perspectives](#), les [prix Eurêka !](#) et [GPSclimat](#).

Au cours des dernières années, Écotech Québec a formulé diverses recommandations. [Celles présentées l'an dernier](#) dans le cadre des consultations prébudgétaires demeurent, dans une très large mesure, **toujours d'actualité**.

Cependant, dans le contexte particulier d'incertitude géopolitique et de désengagement de la nouvelle administration aux États-Unis envers, notamment, les questions climatiques et la protection de l'environnement, Écotech Québec, souhaite mettre davantage de l'avant **certaines de ses initiatives récentes pouvant contribuer à la réflexion**, et souhaite **souligner quelques recommandations concrètes**.

La [Cartographie du financement des technologies propres au Québec](#), dévoilée par Écotech Québec en 2025 grâce à la collaboration de plusieurs innovateurs, acteurs de l'écosystème du financement et autres partenaires, a permis de dresser un portrait complet de l'écosystème de financement québécois. Elle a également servi à formuler des recommandations **pour le soutien aux innovations et aux projets, ainsi que pour l'action gouvernementale**. Nous suggérons **qu'elle soit également consultée dans le cadre des actuelles consultations afin d'alimenter les orientations futures**.



ÉCOTECH QUÉBEC EN BREF

Première organisation du genre au Canada, Écotech Québec représente depuis 2009 la grappe des technologies propres. Ses initiatives visent à soutenir les acteurs d'ici - entreprises, chercheurs, investisseurs et regroupements - afin d'accélérer le développement et le déploiement des technologies propres. Écotech Québec collabore avec plusieurs organisations au Québec, notamment le G15+ et SWITCH l'Alliance pour une économie verte. Écotech Québec est aussi partenaire fondateur de l'Alliance Canada Cleantech, membre de l'International Cleantech Network et membre fondateur de l'Alliance mondiale pour les solutions efficaces de la Fondation Solar Impulse.

LES TECHNOLOGIES PROPRES AU QUÉBEC

Les technologies propres sont des innovations qui permettent d'**accroître la productivité et l'efficacité** des entreprises afin d'assurer une plus grande **compétitivité face à leurs concurrents locaux et internationaux**. Elles leur permettent également d'**améliorer leur empreinte environnementale** et de se **conformer à certaines exigences environnementales**.

Les technologies propres permettent par exemple de diminuer l'utilisation de matières premières, de réduire la consommation d'énergie ou de produire de l'énergie renouvelable, de réduire les émissions polluantes et de gaz à effet de serre (GES) et d'améliorer la valorisation des matières résiduelles et rejets thermiques. Ces technologies représentent une grande diversité de sous-secteurs dont l'importance est maintenant largement reconnue. Les entreprises¹ qui composent ce secteur sont au cœur de la transition vers une économie durable, productive et innovante.

PORTRAIT DES TECHNOLOGIES PROPRES AU QUÉBEC



84 714

emplois en 2024



10 G\$

de revenus en 2023



19 G\$

de contribution au PIB
en 2023

Le déploiement à grande échelle des technologies propres est essentiel à la transformation positive de l'économie du Québec. Cette approche permettrait de **renforcer la résilience et l'autonomie du Québec**, notamment énergétique, en diversifiant les sources d'**approvisionnement locales**. En plus d'encourager la population à adopter des comportements plus durables et responsables, et contribuer ainsi à réduire la pression exercée sur le système et sur les infrastructures. On ne peut pas demander aux gens de faire des efforts, ni s'attendre à ce que l'**acceptabilité sociale** soit au rendez-vous, si la vision globale n'est pas alignée.

¹ INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. [Tableau de bord de la mesure de l'économie verte au Québec](#), 2024 (consulté le 27 février 2025).

COMMENTAIRES GÉNÉRAUX

Pour soutenir et accélérer le développement de technologies propres et leur acquisition par les entreprises et les organisations publiques - certaines **mesures et programmes gouvernementaux doivent être mis en place et ce, de manière prévisible**. D'ailleurs, de nombreuses entreprises du secteur des technologies propres déplorent déjà que, en raison de l'incertitude économique, des investissements, des commandes et des projets soient retardés.

En soutenant le secteur des technologies propres, le gouvernement bénéficierait de multiples avantages :

- **Accélérer la décarbonation** de l'économie québécoise en soutenant les entreprises utilisatrices désireuses d'accroître leur productivité, et l'accès à certains marchés, grâce à l'adoption d'innovations et permettre ainsi au Québec de se positionner parmi les leaders mondiaux.
- **Soutenir des entreprises innovantes** qui contribuent au développement de l'économie de la province grâce à leurs activités de recherche et développement, de production dans toutes les régions du Québec et d'exportation sur les marchés étrangers, avec des solutions et des produits à valeur ajoutée environnementale.
- **Maximiser les investissements publics déjà réalisés** dans les milieux académiques (universités et centres de recherche), car il est crucial d'optimiser l'alignement entre la chaîne d'innovation et celle du financement, afin de garantir une synergie maximale.

Propositions de 2025-2026

Proposition 1 : Mesures d'approvisionnement et de soutien pour créer davantage de vitrines technologiques.

Proposition 2 : Favoriser davantage les mécanismes et incitatifs de financement mixte utilisant le capital et les investissements gouvernementaux pour stimuler les investissements en capital privé.

Proposition 3 : Bonifier les programmes d'appui à la recherche et au développement pour les PME en technologies propres.

Proposition 4 : Autoriser l'amortissement accéléré, soit la passation en charges immédiate du coût total du matériel désigné comme des technologies propres.

Proposition 5 : Exiger que les entreprises qui bénéficient de subventions et de programmes gouvernementaux divulguent l'impact environnemental de leur projet.

Proposition 6 : Investir 1 % dans l'adoption de technologies innovantes.

Proposition 7 : Raccourcir les délais de financement public ou d'approbation des technologies.

PROPOSITIONS POUR 2026-2027

En plus des [Propositions formulées en 2025](#) dans le contexte des consultations prébudgétaires, et de celles présentées dans la [Cartographie du financement des technologies propres au Québec](#), Écotech Québec souhaite mettre l'accent sur quatre éléments prioritaires pour l'exercice 2026-2027.

1. Fonds d'électrification des transports (FECC)

Les technologies propres, **transversales dans leurs marchés d'application**, présentent l'avantage de s'intégrer parfaitement aux piliers stratégiques du gouvernement, tels que la sécurité nationale, le logement, les infrastructures, les minéraux critiques, la productivité ou l'intelligence artificielle. Dans le contexte économique actuel, le soutien du Fonds d'électrification et de changements climatiques (FECC) s'impose comme un levier stratégique majeur.

Déjà bien établi, ce mécanisme de financement peut constituer une formidable solution « gagnant-gagnant-gagnant » s'il permet, notamment, le déploiement de programmes similaires aux [Défis Innovation Québec](#). En plus d'aider à **l'atteinte des cibles du gouvernement**, il **stimule la croissance des entreprises québécoises** en facilitant leur accès à de nouveaux clients et marchés. Il permet également de **soutenir une diversité de projets**, tant par leur nature que par leur envergure, afin de répondre aux enjeux opérationnels et environnementaux des organismes.

Le Québec peut compter sur un écosystème d'entreprises innovantes et engagées dans la lutte contre les changements climatiques, qui développent et proposent des technologies et des **solutions locales à fort potentiel de mitigation et d'adaptation**.

Le FECC peut maximiser son impact en soutenant de manière ciblée les entreprises québécoises de technologies propres ayant déjà bénéficié de fonds publics en recherche et développement. En accompagnant ces innovateurs vers la commercialisation et l'accès à de nouveaux marchés, le Québec renforcerait la compétitivité de son tissu industriel. C'est là une avenue qui permettrait, d'un même souffle, de lier environnement et économie.

2. Système de plafonnement et d'échange de droits d'émission (SPEDE)

Le SPEDE constitue un levier de croissance au cœur d'un marché mondial en expansion. Pour Écotech Québec, le SPEDE constitue plus qu'un mécanisme de régulation du carbone. Il représente un moteur d'innovation industrielle **déjà en place et avec lequel les grands émetteurs travaillent déjà**.

Ce système **envoie un signal de prix clair et prévisible sur le carbone**. Bien qu'il ne doive pas être envisagé comme une solution en vase clos, il constitue un levier important pour inciter les entreprises à décarboner leurs processus et stimuler la demande pour les solutions technologiques développées ici, au Québec.

Un modèle qui s'impose de l'Europe à la Californie

Le Québec s'inscrit dans une tendance lourde portée par les plus grandes économies mondiales. En Europe, l'Union européenne maintient fermement son engagement. Le système a d'ailleurs évolué avec l'introduction du [SEQUE](#), qui élargit la tarification du carbone à de nouveaux secteurs comme le bâtiment et le transport routier. Cela s'inscrit dans la continuité d'autres initiatives, notamment le [Passeport numérique de produit](#), qui illustrent clairement une vision d'ensemble cohérente.

La Californie, partenaire du Québec depuis plusieurs années, consolide son approche jusqu'en 2045 sous la

nouvelle appellation de programme « [Cap-and-Invest](#) » (Plafonnement et investissement). Ce changement de nom souligne la priorité de réinvestir les revenus du carbone directement dans les innovations et les technologies de décarbonation. Il est à noter que les États de Washington et de New York considèrent faire leur entrée dans cette dynamique, confirmant que ce mécanisme est un des outils à privilégier pour soutenir une transition des énergies fossiles vers une économie décarbonée.

3. Soutien gouvernemental à l'innovation et Stratégie gouvernementale des marchés publics (SGMP)

Avec leurs achats d'équipements et la possibilité de **privilégier des innovations par le biais de vitrines technologiques ou de bancs d'essais**, les ministères et organismes publics ont le potentiel de soutenir les technologies propres qui peuvent, à leur tour, **contribuer à accroître l'efficacité des opérations et l'empreinte environnementale de leurs activités**.

De plus, soutenir les innovations technologiques québécoises contribue à l'achat local et contribue également à **soutenir des entreprises au stade de commercialisation**. Cette période critique, souvent appelée *vallée de la mort*. Plusieurs exemples à travers le monde existent:

- En Europe, la [Public Buyers Community](#) de la Commission européenne constitue une plateforme qui centralise les meilleures pratiques et documents d'orientation pour faire de l'achat public.
- En France, deux initiatives retiennent particulièrement l'attention. Le dispositif [Partenariat d'innovation](#) permet aux acheteurs de co-développer des solutions avec des entreprises innovantes, sécurisant ainsi le cycle de vie du produit, de la R&D à l'acquisition et le [Guide 2024 de l'achat public de solutions innovantes](#) de la Direction des Affaires Juridiques (DAJ).
- Au Canada, le programme [Solutions innovatrices Canada](#) (ISC) est conçu pour stimuler la recherche technologique, le développement et la commercialisation d'innovations. Les volets Défi et Mise à l'essai du programme aident les startups et les petites et moyennes entreprises à surmonter les obstacles en matière de développement et de mise à l'essai technologique afin qu'elles puissent produire des produits et services demandés à l'échelle mondiale, tout en améliorant les opérations gouvernementales.

Un programme actuellement en cours, Les [Vitrine technologique en traitement de l'eau](#), est une initiative lancée par le gouvernement du Québec et mise en œuvre par Écotech Québec. Il démontre clairement l'impact concret de ce type d'initiative.

Le Québec, par l'entremise d'Hydro-Québec, peut devenir **une rampe de lancement pour les entreprises québécoises innovantes**. En s'appuyant sur la stratégie ambitieuse d'efficacité énergétique de la société d'État, il est possible de soutenir davantage les PME en technologies propres tout en accélérant la transition énergétique pour l'ensemble des citoyens, entreprises et organisations du Québec.

4. Mesures liées à l'écofiscalité

Des initiatives à venir méritent également d'être suivies de près, notamment celles portant sur des **mesures liées à l'écofiscalité**, actuellement en développement. La grille de critères pour l'analyse des mesures écofiscales, développée par [SWITCH](#), dont Écotech Québec est membre, vise à évaluer la performance de différentes mesures mises en œuvre à travers le monde, en fonction de critères tels que la faisabilité, ainsi que les retombées économiques et environnementales.



CONCLUSION

Écotech Québec estime que, dans un contexte marqué par l'accélération des changements climatiques, les technologies propres et les organisations spécialisées dans ce domaine peuvent jouer un rôle déterminant dans **la transition du Québec vers une économie durable, résiliente, productive et innovante**.

Ces technologies contribuent notamment à améliorer la productivité des entreprises et des organismes publics, **un levier essentiel pour faire face à l'incertitude géopolitique actuelle**. À cet égard, Écotech Québec met en œuvre plusieurs projets structurants visant à renforcer et à dynamiser l'écosystème local des technologies propres.

Il convient de souligner que ces projets, de petite, moyenne ou grande taille, sont stratégiques tant pour les innovateurs que pour les acteurs bénéficiaires de l'écosystème. Parallèlement, plusieurs membres du secteur recommandent de **trouver un équilibre entre le soutien à de nombreux projets d'innovation de petite et moyenne envergure et la mise en œuvre de quelques projets de grande envergure**.

Au-delà de l'efficacité opérationnelle, les technologies propres représentent un véritable moteur de croissance économique pour le Québec, tant à court terme qu'à long terme. **Écotech Québec peut contribuer à dérisquer la mise en œuvre de certaines recommandations formulées dans ce mémoire**, en offrant son expertise et le soutien de l'ensemble de l'écosystème des technologies propres pour en maximiser l'impact.



La grappe des technologies
propres du Québec

380 Rue Saint-Antoine O
Suite 6000,
Montreal, Quebec
H2Y 3X7
ecotechquebec.com